

## Subventions Politique de la ville

### Fiche de procédure 2022

# COMPOSITION

- 1 - Modalités générales
- 2 - Demande de renouvellement et Bilan
- 3 - 1<sup>ère</sup> Demande

# Subventions Politique de la Ville

## Fiche Procédure 2022

### PROCÉDURE DE DEMANDE DE SUBVENTION

#### MODALITÉS GÉNÉRALES

##### PRÉAMBULE :

Pour l'année 2022 :

- les bilans des actions 2021 seront saisis sous [Dauphin](#)
- les dossiers de demande pour 2022 seront saisis sous [Dauphin](#)

Pour avoir un accès à la saisie, les nouvelles structures porteuses de projets doivent créer leur compte sur DAUPHIN. Celles qui ont bénéficié d'une aide en 2021 peuvent dupliquer leur demande en modifiant les éléments nouveaux.

- Pour obtenir ce compte dauphin (création), une notice explicative est fournie.

La création d'un compte dauphin peut demander un délai d'une à deux semaines en création.

##### AIDES :

#### 1- Appui en ligne

- Pour toute demande (renouvellement ou première aide), les indications de procédure sont consultables depuis la page [subventions de la Politique de la Ville](#) de l'ANCT. Voir également page 2.
- Pour tout renouvellement, il est nécessaire d'avoir saisi les fiches bilans. Le module de justification des actions 2021 est ouvert à partir de fin janvier.

#### 2- Contacts référents DREETS

SUIVI de DOSSIERS	Référents	Courriel	Référents	Courriel
APPLICATION DAUPHIN	Cécile COLIN	<a href="mailto:cecile.colin@dreets.gouv.fr">cecile.colin@dreets.gouv.fr</a>	Mylène CHAPON	<a href="mailto:Mylene.chapon@dreets.gouv.fr">Mylene.chapon@dreets.gouv.fr</a>
POLITIQUE de la VILLE	Christine BRUNEAU	<a href="mailto:christine.bruneau@dreets.gouv.fr">christine.bruneau@dreets.gouv.fr</a>	Bernadette ADELAIN	<a href="mailto:bernadette.adelain@dreets.gouv.fr">bernadette.adelain@dreets.gouv.fr</a>
Tous dossiers & dispositifs spécifiques :				
	Inscription / Emploi : Ecole 2me Chance		Education : Ecole ouverte	
	Inscription / Emploi : Parrainage		Education : Cordées de la Réussite	
	Cohésion sociale : Adultes-relais		Culture : C'est mon patrimoine	
	Lutte contre les discriminations		Citoyenneté : Plan de formation VRL	

PROCÉDURE DE SAISIE EN LIGNE  
DEMANDE DE SUBVENTION POLITIQUE de la VILLE

**RENOUVELLEMENT**  
**et BILAN**

Vous devez renseigner votre demande de subvention en ligne en vous rendant sur l'extranet de l'ANCT  
<https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/>

Vous aurez besoin des éléments suivants pour vous connecter sur Dauphin :

- ✓  **votre identifiant**
- ✓  **le mot de passe**

[Un guide pour la saisie](#) est à votre disposition en ligne depuis la page accueil.

A la fin de la saisie de votre demande sur l'extranet (DAUPHIN), vous voudrez bien **le signaler également par courriel électronique à votre référent** avec le numéro de dossier (vous pouvez au plus simple renvoyer le courriel de confirmation de l'ANCT).

**IMPORTANT :**

Lors de la saisie en ligne veillez à bien sélectionner  **votre service instructeur (régional)** notamment pour le budget prévisionnel du projet (orientation du dossier) :

Ajouter une ligne **OCCITANIE-POLITIQUE - VILLE** en indiquant le montant demandé.

En cas de problème technique, vous pouvez contacter votre correspondant régional.

Dans la case Sélectionnez un contrat de ville, vous devez choisir « **Hors contrat de ville** ». Veillez également à bien sélectionner l'année 2022 pour le budget prévisionnel. Votre action doit obligatoirement débuter en 2022.

**RAPPEL :**

Si vous avez bénéficié d'une subvention l'année précédente, **l'octroi d'un nouveau financement est conditionné à la production des bilans quantitatifs et qualitatifs de l'action subventionnée en N-1**. La justification se fait également sur DAUPHIN (ouverture du module en janvier).



**En cas de modifications (adresse, présidence, RIB, nom de l'association...) :**

Vous devez fournir les mêmes documents que ceux exigés pour une première demande (voir feuille suivante)

PROCÉDURE DE SAISIE EN LIGNE  
DEMANDE DE SUBVENTION POLITIQUE de la VILLE

1<sup>re</sup> DEMANDE

Vous devez renseigner votre demande de subvention en ligne en vous rendant sur l'extranet de l'ANCT  
<https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/>

Vous aurez besoin des éléments suivants pour vous connecter :

- ✓ votre identifiant
- ✓ le mot de passe.

[Un guide pour la saisie](#) est à votre disposition en ligne depuis la page accueil.



**Pour les créations de compte Dauphin**

Vous devez fournir à **votre Référent** :

Les documents suivants :

- ✓ la fiche au répertoire SIRENE datée de 2022
- ✓ un relevé d'identité bancaire portant le nom de l'association et l'adresse identiques à la fiche SIRET,
- ✓ une adresse électronique valide.

A la fin de la saisie de votre demande sur l'extranet (DAUPHIN), vous voudrez bien **le signaler également par courriel électronique à votre référent** avec le numéro de dossier (vous pouvez au plus simple renvoyer le courriel de confirmation de l'ANCT).

**IMPORTANT :**

Lors de la saisie en ligne veillez à bien sélectionner **votre service instructeur (régional)** notamment pour le budget prévisionnel du projet (orientation du dossier) :

Ajouter une ligne **OCCITANIE-POLITIQUE - VILLE** en indiquant le montant demandé.

En cas de problème technique, vous pouvez contacter votre correspondant régional.

Dans la case Sélectionnez un contrat de ville, vous devez choisir « **Hors contrat de ville** ». Veillez également à bien sélectionner l'année 2022 pour le budget prévisionnel. Votre action doit obligatoirement débuter en 2022.

En cas de problème technique, vous pouvez contacter votre correspondant